

PROJET DE COMPTE RENDU
CSS TITANOBEL
MAIRIE D'OPOUL PERILLOS
03/12/2025

INTITULE	NOM	STATUT	PRESENT/EXCUSE/ ABSENT
collège administration			
Sous-préfecture des Pyrénées Orientales	BERTHET Bruno LETEURTRE Bruno BENELET Arnaud	Secrétaire Générale	Présent Présent Présent
SIDPC	MONTAYA Luc SEVE-GRANE Ghislaine	Chef SIDPC SIDPC	
SDIS			
DREAL	MONTAUBAN Christophe		Présent
DIRECCTE			
DDTM	DARRUZEY Vincent		Présent
collège collectivités			
Mairie de Salses le Château	Gibert Jean-Michel	1 ^{er} Adjoint	
Mairie d'Opoul- Périllos	SARDA Patrick DESCHAUX-BEAUME Fredy	Maire Conseiller Municipal	Présent Présent
Mairie de Vingrau	CAMPS Philippe	Maire	Excusé
Conseil départemental	CHIVILO Charles		Excusé
collège riverains			
Riverain	SARDA Robert VANDEN BERGHE Jean-Luc		Présent
collège exploitants			
Société TITANOBEL	Le chef d'établissement	Titulaire Représentant Représentant	Présent Présent Présente
Collège salariés			
Société TITANOBEL	Le représentant du personnel	Titulaire	Présent
	Le représentant du personnel	Suppléant	

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la précédente réunion de la commission de suivi
- Bilan d'exploitation de la société TITANOBEL pour l'année 2024
- Bilan de l'inspection des installations classées : dernière inspection et retour sur quelques points réglementaires
- Questions diverses

*Ouverture de la séance à 14h30, sous la présidence de M. Sarda, maire d'Opoul-Périllos.
Un tour de table est réalisé et l'ordre du jour présenté.*

- **Approbation du compte-rendu de la précédente réunion de la commission de suivi**

Le compte-rendu de la précédente réunion de la commission de suivi de site est approuvé à l'unanimité des votants.

- **Bilan d'exploitation de la société TITANOBEL pour l'année 2024**

Mme la responsable HSE réalise le bilan de l'année.

Le groupe TITANOBEL fait partie, depuis le 29/04/2022, du groupe australien INCITEC PIVOT LIMITED spécialisé dans les fertilisants et les explosifs, à travers la société DYNO NOBEL.

En France métropolitaine, le dépôt d'Opoul-Périllos est rattaché au secteur SUD de DYNONOBEL, à l'intérieur du réseau commercial France divisé en 3 secteurs depuis le 1^{er} juin 2025.

En 2024, le site a vendu 544,45 tonnes de marchandises. Une légère baisse des ventes est constatée. Aucune notification notable en termes de Système de Gestion de la Sécurité n'est à noter.

Les maîtrises des procédés et d'exploitations sont présentées. Quatre réunions annuelles internes de formation continue à la sécurité ont été conduites en 2024. L'ensemble des salariés est formé au SST (Sauveteur secouriste du Travail), ainsi qu'à la manipulation des extincteurs.

Suite à la demande de la DREAL, une formation plus approfondie sur la manipulation des extincteurs a été réalisée.

Le site compte 8 fiches de Mesures de Maîtrise des Risques.

Conformément aux dispositions prévues dans le SGS, et dans le cadre de la communication sur le retour d'expérience, le personnel du site d'Opoul-Périllos a été informé des accidents et incidents survenus dans l'ensemble de TITANOBEL.

Aucun incident, ni accident n'est à noter pour l'année. 5 fiches événements ont été émises, qui sont présentées.

Un exercice POI a été effectué le 14/03/2024, avec pour thématique d'un feu de cabine sur un camion. Le SDIS était présent pour cet exercice, suite à leur demande. La communication était bonne, des améliorations ont été apportées.

Le POI a été révisé en novembre 2024, pour intégrer les prélèvements environnementaux. La prochaine mise à jour sera réalisée en novembre 2027.

Le rapport environnemental est présenté, ainsi que le plan de transition mis en place pour le groupe TITANOBEL. L'objectif de réduction des émissions relatives de GES que s'est fixé TITANOBEL pour 2030 est de -35%.

Sur l'année 2025, les objectifs de réduction des risques sont le remplacement de la centrale d'alarme avec un passage en IP, et le débroussaillage dans la bande des 100 mètres autour du site.

M. le secrétaire général souligne l'importance du débroussaillage.

M. l'inspecteur des installations classées souhaite connaître les modifications apportées sur la « fiche événement ».

Mme la responsable HSE reviendra vers M. l'inspecteur avec les informations.

M. le maire d'Opoul-Périllos demande si le site peut s'équiper de camions électriques.

Mme la responsable HSE répond par la négative et informe que les véhicules électriques ne peuvent rentrer sur le site.

M. l'inspecteur des installations classées demande quel serait le comburant utilisé pour les véhicules lourds.

Mme la responsable HSE indique qu'elle va le contacter pour lui transmettre l'information.

- **Bilan de l'inspection des installations classées : dernière inspection et retour sur quelques points réglementaires**

Le 10 octobre 2025, les services de la DREAL ont réalisé une inspection des installations classées. Cette inspection a été réalisée par un inspecteur différent des années précédentes.

Les thématiques abordées sont :

- P.O.I : Document à jour / exercices réguliers : l'exploitant doit intégrer les dernières évolutions
- Stratégie de prélèvement en cas d'accident
- Liste des produits de décomposition
- Liste des substances recherchées dans les milieux concernés
- Personnel : Compétence / Formation
- État des stocks : Détaillé / Simplifié
- Propreté du site : Débroussaillage

Le constat général est le suivant :

Le site est bien tenu, propre et régulièrement entretenu. Les évolutions réglementaires sont prises en compte.

L'Étude De Dangers est mise à jour pour prendre en compte les évolutions réglementaires relatives à l'identification des produits de décomposition.

Le personnel est formé à l'utilisation des nouveaux moyens de prélèvements. Une procédure spécifique est en cours d'élaboration.

La propreté du site est assurée et le débroussaillage du voisinage du site est maintenu.

Quelques points de contrôle font l'objet d'un suivi.

Aucune question n'est soulevée.

- **Questions diverses**

M. le maire d'Opoul-Périllos indique que lors de la dernière CSS, il avait été évoqué un test du dispositif FRAlert. Ce test n'a pas été réalisé.

M. le secrétaire général explique que le système a été testé sur la côte. TITANOBEL fait appel à un prestataire externe afin de diffuser les informations d'alerte. Un test sera réalisé début d'année prochaine.

Mme la responsable HSE indique que le site dispose d'une sirène PPI. A ce jour, le site dispose de 108 numéros de téléphone.

M. le maire d'Opoul-Périllos informe que la commune avance difficilement concernant le PPRT. Une réunion publique a été organisée, ainsi que du porte-à-porte afin de sensibiliser les habitants.

M. le responsable PPRT de la sous-préfecture indique qu'à ce jour, il n'est pas possible d'assurer une prolongation du dispositif.

M. le secrétaire général souligne qu'il s'agit d'un objectif de moyen pour les communes.

M. le responsable de dépôt indique qu'une partie de la route a été abîmée lors des travaux de la station d'épuration. Le chemin blanc a été entretenu par TITANOBEL cette année. En 2026, une partie du goudronnage sera réalisée par l'exploitant. Néanmoins, il souhaiterait qu'une solution soit trouvée concernant l'eau qui coule et endommage la route.

M. le maire d'Opoul-Périllos remercie l'ensemble des participants pour les échanges.

La séance est levée à 15h30.

Le Maire
Patrick SARDA

